



# COMMUNE DE CARS

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 15 décembre 2022 à 19h 00**

**A la salle du conseil de la mairie de CARS  
Sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA**

**PRESENTS (13) :** Mmes Dominique ARIAS, Beatrice RUIZ, Laure BOUCAUD, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, Virginie FREDIGUE, Nicole DELAUGE, Mrs Xavier ZORRILLA, Mathieu DELOMIER, Philippe SEVIN, André GIRAUD, Etienne DELOMIER, Jérôme DURAND.

**ABSENTS EXCUSES (2) :** Mme Caroline LE THOËR et Mr Nicolas CARREAU

**Pouvoirs (0) :** Aucun pouvoir

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Mathieu DELOMIER

**QUORUM :** OUI

### **Validation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal**

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal. M. le Maire et Mme Régine BERTHAULT, secrétaire, signent le PV et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal.

## **Ordre du jour :**

### **1. Délibérations à prendre**

#### **1. Délibération pour admission en non-valeur**

Vote à main levée :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Nom et Prénom :

Nom et prénom

M. le Maire fait lecture du courrier du service de Gestion Comptable de Saint André de Cubzac faisant état des factures impayées d'un total de 81.38 € pour lesquelles elle n'a pas réussi à obtenir le recouvrement et sollicite leur admission en non-valeurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeurs de ces titres d'un montant de 81.38 € et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour faire les écritures nécessaires.

#### **2. Délibération pour annulation de la délibération sur le partage de la Taxe d'aménagement**

Vote à main levée :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Nom et Prénom :

DELAUGE Nicole

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la loi de finances rectificative pour 2022 du 1er décembre 2022 réinstaura le caractère facultatif du reversement d'une part de la Taxe d'Aménagement de la commune à l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité d'annuler la délibération sur le partage de la taxe d'aménagement.

#### **3. Délibération pour l'ouverture des magasins sur plusieurs dimanches en 2023**

Vote à main levée :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Nom et Prénom :

Nom et prénom

La Chambre des Commerces et de l'Industrie Bordeaux Gironde à l'issue d'une concertation propose d'harmoniser les dates d'ouverture des dimanches sur le territoire Girondin sur 7 dates. Dans un souci de cohérence au niveau du territoire, il a été proposé aux membres du Conseil Communautaires de retenir les 7 dates proposées par la CCI pour 2023, à savoir les 19/11, 26/11, 03/12, 10/12, 17/12, 24/12, 31/12. Après débat au sein du Conseil Communautaire ces 7 dates sont retenues.

Conformément aux dispositions de l'article L 3132-26 du Code du travail, M. le Maire soumet à l'avis du Conseil municipal la liste des dimanches concernés et retenus par le Conseil Communautaire.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le choix des 7 dimanches de 2023 suivants : 19/11, 26/11, 03/12, 10/12, 17/12, 24/12, 31/12.

#### **4. Délibération pour convention d'adhésion prévoyance & santé au travail du CDG33**

Vote à main levée :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Nom et Prénom :

Nom et prénom

Aujourd'hui la prévoyance et la santé au travail des agents communaux fait l'objet de deux conventions établies il y a plus de 20 ans. Le CDG33 propose la fusion de ces 2 conventions en une seule et en proposant des garanties bien meilleures. La commune de CARS n'a pas les compétences pour répondre aux exigences de santé et de prévoyance, nous délégons donc ces compétences au CDG33 à travers une convention. Cette nouvelle convention propose par ailleurs l'accompagnement à la mise à jour du Document Unique (convention communes jusqu'à 10 agents). Le DU répertorie les risques auxquels sont soumis tous les agents, c'est un document obligatoire. Nous ferons donc l'économie des frais de l'intervention du cabinet de conseil qui mettait à jour le DU tous les ans.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la délibération.

#### **5. Délibération pour Demande Modificative DM3**

Vote à main levée :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Nom et Prénom :

Nom et prénom

Le Maire informe qu'il y a eu une anomalie de déséquilibre des opérations d'ordre dans le budget communal, les chapitres 042 et 040 doivent être strictement égaux, nous avons prévu au budget en dépenses de fonctionnement 6811-042 : 4 000 € et en recettes d'investissement 28...-040 : 3 500 € d'où une DM pour rectification

### **En section d'investissement**

Dépense :

◆ 020 dépenses imprévues - 500 €

Recette :

◆ 28031/040 + 500 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la délibération.

## **2. Informations**

### ➤ **DIA**

N° DIA	Date d'enregistrement	Décision
<b>PAS DE NOUVELLE DIA</b>		

### ➤ **Plan d'urgence sobriété (AMF)**

L'Association des Maires de France a envoyé une information sur le plan de sobriété énergétique et donne 10 actions pour aider les collectivités à passer l'hiver. M. le Maire en fait la présentation et l'enverra à l'ensemble du Conseil Municipal.

Nous appliquons déjà une grande partie de ces actions, en effet un diagnostic énergétique a déjà été effectué dans le cadre d'ECOBAT (convention avec le SDEEG) pour l'école, l'ancienne poste et le Foyer. Par ailleurs nous avons mis en place sur les 3 dernières années des systèmes de régulation du chauffage, même si l'école est à 20°C, les autres bâtiments communaux sont à 19°C.

Concernant l'Eclairage Public nous sommes dans la phase finale de changement de tous les points lumineux pour un passage à la technologie LED. Cette technologie permet de diviser par 4 la consommation d'énergie et pour une même efficacité d'éclairage. Chaque point lumineux est équipé d'un système permettant de créer des plages de réduction de la puissance, la puissance de l'EP est donc réduit de moitié entre 23h et 5h. Nous avons décidé pour des raisons de sécurité de ne pas éteindre l'EP, effectivement la sécurité des piétons et

cyclistes et tous autres usagers de la route est très importante, la configuration de la commune, hameaux isolés, n'est pas propice à l'extinction de l'EP. Toutefois il est décidé de voir la possibilité technique d'éteindre l'éclairage de l'Eglise et du monument aux morts.

➤ **Eclairage Public & illuminations de Noël**

M. le Maire informe le conseil municipal que les illuminations de Noël ont été installées. La période mise en place est plus courte pour réduire les frais engendrés. Nous rappelons que toutes les illuminations utilisent la technologie LED donc très faiblement consommatrice d'énergie électrique.

Il précise qu'il a réceptionné le devis du SDEEG pour le passage en LED de la dernière tranche d'éclairage public pour un montant de 61 401,05€ HT. Ce remplacement permettra de diviser par 4 la consommation d'énergie.

En 2023, après le passage à la technologie LED sur l'ensemble de la commune, nous renégocierons, avec l'aide du SDEEG, le contrat avec ENEDIS pour prendre en compte la baisse importante de consommation d'énergie.

➤ **Avancement du projet MAM**

M. le Maire informe le conseil municipal que le dossier du projet de la MAM est en cours d'instruction ainsi que la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France.

➤ **Avancement du projet rénovation salle des fêtes**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier de projet de rénovation est en cours d'instruction, le premier trimestre 2023 verra l'appel d'offre et le début des travaux. Il est très probable que pour la fête de CARS au mois d'août il faille prévoir un podium extérieur pour l'accueil des festivités.

➤ **RENOV MON ECOLE**

M. le Maire informe le conseil municipal que le dossier présenté dans le cadre du programme RENOV MON ECOLE a reçu un avis favorable. Il précise que le financement est établi par la caisse des dépôts et des consignations et que le maître d'œuvre et d'ouvrage sera le SDEEG. Les travaux sont envisagés au début de juillet 2023.

***Rappel de RENOV MON ECOLE***

Il s'agit de réaliser des travaux de rénovation et d'isolation de l'école pour :

- réduire les coûts liés à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage...)
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer ainsi la qualité de l'air
- rendre plus agréable le cadre de vie des utilisateurs

Le SDEEG a souhaité « initier » cette démarche à travers un premier **Appel à Projets "RENOV' MON ECOLE"** à destination des Collectivités girondines.

Notre candidature a été sélectionnée parce que nous « cochons » toutes les cases pour participer à ce programme et surtout nous avons réagi rapidement pour monter le dossier, nous avons la concurrence de beaucoup de commune de Gironde.

Nous sommes dans le « vent » actuel du Gouvernement qui souhaite, à travers FRANCE RENOV, rénover les écoles pour en faire des modèles de sobriété énergétique, ainsi ça sera d'autant plus facile pour solliciter des subventions DETR ou DSIL. Nous pourrions aussi espérer une subvention exceptionnelle de 30% via le programme ACTEE2 SEQUOIA1 (dixit le SDEEG)

Nous bénéficierons de la maîtrise d'œuvre du SDEEG et nous délèguons la Maitrise d'Ouvrage toujours au SDEEG.

La Caisse des dépôts propose des financements à des taux très intéressants et un plan de remboursement optimisé (durée 15 à 20 ans, remboursement différé après le versement de la TVA et des subventions).

Reconnaissons que le diagnostic énergétique (ECOBAT) initié par l'équipe municipale précédente a été déterminant pour l'acceptation de notre dossier, mais aussi que la gestion rationnelle de la commune des précédents maires ajoute de la crédibilité financière à notre candidature.

### ➤ **Courriers & rencontres des Carsiens pour PLUI**

M. le Maire fait le bilan des rencontres avec les Carsiens pour le PLUI-H. Il précise que les 3 réunions ont réuni environ 120 personnes. Elles permettaient d'informer les habitants sur la construction du PLUI. Il informe que depuis, plusieurs courriers ont été réceptionnés à la mairie pour des cas individuels, et il a reçu les personnes désirant plus de précisions.

La suite de la mise en place du PLUI sera la définition de la cartographie des zones effectuée au courant de l'année 2023.

M. le Maire, informe qu'il a eu une réunion avec le SIAEPA et M. le Maire de St PAUL pour le projet de lotissement au lieu-dit LA SAUVETAT. Le Permis d'Aménager a reçu un avis défavorable, le SIAEPA demande la mise en place d'un assainissement collectif. Le promoteur est d'accord pour l'utilisation du réseau actuel (datant de 2007), il doit faire un test de mise en pression et évaluer les éventuels travaux de remise en état. Une réunion en janvier aura lieu sur ce sujet.

### ➤ **Vœux aux habitants**

M. le maire informe le conseil municipal que les vœux du maire auront lieu le jeudi 5 décembre à 18h à la salle des fêtes avec un apéritif, des réserves toutefois sur la tenue de cet évènement si un arrêté préfectoral interdit ces réunions, pour le moment ce n'est pas le cas.

### **3. Les Commissions**

**Voir annexe**

### **4. Questions diverses**

Laure BOUCAUD demande si une motion contre les éoliennes a été réceptionnée à la mairie. Monsieur le Maire répond que non et précise qu'une étude du SCOT indique qu'aucune zone sur le territoire ne peut recevoir d'éoliennes.

Beatrice RUIZ informe le conseil municipal que la circulation des voitures et des piétons ne sont pas respectée. Monsieur le Maire va en informer la gendarmerie de Blaye.

Dominique FARGES fait le point sur l'adressage en cours sur la commune. L'ensemble du conseil municipal s'occupera du dossier à travers la commission urbanisme.

Etienne DELOMIER fait le compte rendu du syndicat collèges et lycées. Il informe le conseil qu'il sera dissout à la fin du mandat.

**Fin de la séance à 20h50.**

Signature du Maire

Signature de la secrétaire

# ANNEXE

## LES COMMISSIONS

***Commission Routes et Bâtiments (Philippe SEVIN)***

***Commission Cimetière (Philippe SEVIN)***

***Commission Organisation et gestion communale (Philippe SEVIN)***

***Commission Finances et budget communal (Philippe SEVIN + Xavier ZORRILLA)***

***Commission affaires scolaires (Dominique ARIAS)***

***Commission Urbanisme et PLU (Dominique ARIAS)***

***Commission Sport Loisirs Culture (Dominique ARIAS)***

***Commission Actions Sociales (Dominique FARGES)***

***Commission Information et communication (Dominique FARGES)***

*Le petit journal sera réceptionné le 22 décembre*

***Commission Sécurité & Accessibilité (Etienne DELOMIER)***

***Commission Eau Electricité Eclairage (Etienne DELOMIER)***

*Voir informations*

***Commission Environnement Tourisme Cadre de vie (Etienne DELOMIER)***